

Recours au Règlement

le déplore et je tiens à présenter mes regrets les plus sincères.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, je soulève une question de privilège. Le député d'Essex—Windsor et, évidemment, tous les membres de notre caucus se sont sentis attaqués aujourd'hui par les ministériels, qui ont tenté d'insinuer que nous avions quelque chose à voir avec les manifestations dans la tribune. En tant que chef de parti, je tiens à dire que nous. . .

M. Siddon: Cela ne peut pas être fortuit.

Mme McLaughlin: Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien me dit maintenant que ça ne peut pas être fortuit. Je tiens à dire au ministre et à tous les députés d'en face que je me dissocie de cet incident, monsieur le Président, mais je ne devrais pas avoir à le faire puisque, en tant que députés, nous n'approuvons nullement ce genre de manifestation. Nous n'avons jamais été favorables à ce genre de chose et nous ne devrions pas avoir à nous en dissocier publiquement. Il devrait aller de soi que les députés n'apprécient pas que les occupants de la tribune adoptent ce type de comportement.

Monsieur le Président, j'apprécie vos commentaires et ceux de celui qui a retiré ses paroles, mais je demande au vice-premier ministre, qui a quitté la Chambre, ou à quelqu'un pouvant parler en son nom, de rétracter les remarques faites par tous les députés d'en face.

M. Jim Hawkes (Calgary—Ouest): Monsieur le Président, notre rôle, en tant que hauts fonctionnaires de la Chambre des communes et en tant que whips, consiste en partie à voir au maintien du décorum dans cette enceinte.

J'essaie depuis la semaine dernière de traiter à la Chambre des déclarations faites par le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique au sujet des ministériels. Ces déclarations sont fausses, tout le monde le sait, et personne n'a présenté d'excuses à leur égard. Je n'ai pas encore eu l'occasion de soulever la question de privilège à ce sujet. Voilà partiellement, monsieur le Président, l'origine du problème qui prévaut à la Chambre. Cela a commencé le 11 octobre, sur une question très importante. . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député parle peut-être d'une question litigieuse qu'il a soulevée au moyen d'une question de privilège. Cette question sera bien sûr prise en considération dès que le député de Kamloops sera de retour.

[Français]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Sur le même recours au Règlement, monsieur le Président. Lesdites cartes qui ont été lancées à la Chambre portent toutes le nom de l'individu qui a bien voulu y inscrire son nom. Peut-être que le gouvernement voudrait prendre le temps de répondre à chacune de ces cartes-là, et dire à ces gens-là que ce n'est pas une façon de communiquer avec les Canadiens.

[Traduction]

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je comprends qu'il puisse être facile pour des députés de dire certaines choses sans les prendre eux-mêmes trop au sérieux. Ces choses peuvent néanmoins avoir pour effet de nous éloigner des pratiques de la Chambre.

Mon ami, le député de York—Sud—Weston, a dit, en réponse aux excuses que vient de faire mon collègue d'Athabasca, qu'il n'y croyait pas. Il se peut que les excuses aient été faites du bout des lèvres, c'est bien possible.

Monsieur le Président, je suis à la Chambre depuis 16 ans. . .

Une voix: Dix-huit ans.

M. Clark (Yellowhead): Dix-huit ans. J'ai beaucoup voyagé! Je sais, monsieur le Président, que lorsque les normes de la Chambre se dégradent, elles le font progressivement. Personne ne le souhaite, mais elles ne se dégradent pas moins.

Je crois que le député de York—Sud—Weston est un parlementaire sérieux qui tient à ce que les normes de la Chambre soient respectées. Je voudrais lui demander par conséquent, de collègue à collègue, de retirer ce qu'il vient de dire.

• (1510)

M. John Nunziata (York—Sud—Weston): Monsieur le Président, je voudrais simplement dire que je souscris pleinement aux normes dont vient de parler l'honorable député.

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, je voudrais parler de la question de privilège posée par la députée du Yukon.

Je n'ai rien entendu jusqu'ici de la part des députés ministériels qui indique leur sentiment au sujet du fait que beaucoup de députés, pas seulement un ou deux, y compris des membres du Cabinet, ont empêché le député